

Les échos de
Scy-Chazelles

Le bulletin d'informations de votre commune
Janvier 2016 - n°61 - www.mairie-scy-chazelles.fr

2016

*Année du sport
à Scy-Chazelles*

SCY-CHAZELLES LOISIRS
ASLES

RANDO

FOOTBALL

VTT

PÊCHE

AS SCY CHAZELLES

PETANQUE

PING-PONG

TENNIS

TRAIL DU ST QUENTIN

TENNIS CLUB



Scy-Chazelles





03 **éditorial**

04 **actualité**

- 4• Inscrivez-vous à l'année du sport à Scy-Chazelles
- 5• Vrai / Faux
- 6• Frédéric Guériot, Juriste, nouveau Responsable des Services à la mairie
- 6• Dégâts sécheresse de l'été 2015 : la procédure à suivre
- 7• Accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR), un sujet d'actualité et complexe

08 **travaux**

- 8• Améliorer le stationnement dans le village : une première réalisation
- 9• Des travaux d'amélioration et de rénovation pour les salles de l'Esplanade et de l'Espace Liberté
- 9• Le Prisme d'un avenir professionnel et d'une fleur supplémentaire

10 **jeunesse**

- 10• Centre de loisirs : Halloween, gare aux citrouilles !
- 11• Le succès de la crèche Les Scygoineux
- 12• Une Fête à la Citrouille encore plus lumineuse
- 13• « Venez venez Saint Nicolas et tralala ! »

14 **fêtes et évènements**

- 14• Panorama
- 16• Des brassées de couleurs pour les nouveaux habitants
- 16• Un Jeu de l'Oie « géant » à la salle de l'Esplanade
- 17• Les saisons contées
- 17• Des réunions thématiques pour nos Aînés

- 18• « Le Jour de la Nuit » pour redécouvrir la faune nocturne
- 18• Le Festival a fait son Cinéma
- 19• Table ronde pour nos Présidents d'association
- 19• Soirée « Beaujolais nouveau »
- 20• Un repas de fête pour nos Aînés... ainsi que le traditionnel colis de fin d'année
- 21• Saint Nicolas autrement
- 21• Concert de nouvel an

22 **loisirs**

- 22• Bibliothèque dont Lire en fête, Noël de Moselle
- 25• Au fil des saisons, dans le village et au St Quentin
- 26• Maison de Robert Schuman
- 28• Portrait Rémy Gratier de Saint Louis
- 29• Marine Pierlot, une kinésithérapeute désormais à Scy-Chazelles
- 30• Recette de Babette
- 31• Travaux d'hiver des arbres fruitiers

32 **infos pratiques**

- 32• Infos utiles et état civil



Sauf indications, les photos sont la propriété de la Commune de Scy-Chazelles. Les articles rédigés n'engagent que leurs auteurs. Les informations des associations sont publiées à titre gratuit, la rédaction se réserve le droit de remettre en forme et de condenser si nécessaire les textes soumis.

Directeur de la publication : Frédéric NAVROT - Responsable de la publication : Yannick GROUTSCH

Mise en page & Tirage (1500 exemplaires) : Imprimerie associative Co.J.Fa Metz 03 87 69 04 90 - info@cojfa.net



Sigéo-castelloises, Sigéo-castellois,

Ce premier bulletin municipal de l'année 2016 me donne l'occasion de vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

L'année 2015 a été très difficile, tant en raison d'éléments de contexte national tels que ces actes de terrorisme inqualifiables qui ont endeuillé la France, que de sujets d'actualité communale particulièrement défavorables.

Néanmoins, nous devons avancer et poursuivre notre chemin avec optimisme et conviction. Vous l'avez désormais bien compris, c'est ce qui me caractérise et que j'impulse aux élus et au personnel municipal qui m'entourent. J'aborde ainsi l'année 2016 avec un certain recul, mais toujours avec le même enthousiasme.

L'équipe municipale poursuit donc ses ambitions. Certaines de ses actions seront de nature à vous étonner, d'autres à vous rassurer.

Tout d'abord, **2016 sera « l'année du sport à Scy-Chazelles »** ! Nous souhaitons désormais chaque année porter un thème qui sera décliné dans nos actions, tant en termes d'animations et de communication que de partenariats (associations, écoles, ...). Pourquoi le thème du sport en 2016 ? En clin d'œil aux prochains jeux olympiques d'été, mais aussi en thème fédérateur et rassembleur. Un article spécifique dans ce bulletin expose notre volonté et précise comment cela se traduira concrètement.

Ensuite sur le plan financier, les importantes baisses de dotations se poursuivront cette année encore et fragiliseront davantage les communes. Toutefois, comme nous nous y étions engagés, **nous n'augmenterons pas les impôts**. Notre travail de fond sur les économies à réaliser commence à porter ses fruits, nous le poursuivrons sans relâche. Depuis deux ans, il est par ailleurs important de rappeler que nous n'avons souscrit aucun emprunt. L'objectif est de maintenir à son niveau actuel et si possible de réduire l'endettement de la commune. Nous allons par ailleurs innover avec d'autres sources de financement, comme le mécénat populaire. En effet, dans le cadre des travaux de réhabilitation de l'église Saint Rémi, nous allons lancer en 2016, en partenariat avec la « Fondation du Patrimoine » et le Conseil de Fabrique de Scy-Chazelles, une opération de souscription auprès de mécènes, particuliers comme entreprises. Ce type d'opération, qui se développe de plus en plus, permet à la fois de contribuer à la préservation du patrimoine et de venir en soutien financier des collectivités.

En ce qui concerne les projets prévus cette année, ils seront présentés de manière détaillée lors de la **réunion publique annuelle du 4 mars prochain**, qui sera également l'occasion de dresser un bilan de l'année 2015. En 2016, on retrouvera entre autres les travaux énergétiques dans les bâtiments communaux les plus énergivores, la réfection de la toiture et la réhabilitation intérieure de l'église Saint Rémi, de nouveaux locaux associatifs, le fleurissement économe et durable en vue de la 2^{ème} fleur visée cette année, sans oublier les études sur d'autres dossiers comme le cimetière, le stationnement dans le village, la révision du Plan Local d'Urbanisme, le PAEN. D'autres réflexions vont émerger également pour les développements économique et touristique de la commune.

Enfin, le **maintien et la diversité des animations et manifestations proposées par la municipalité et les associations**, permettront de préserver l'esprit de rassemblement et de convivialité qui règne dans notre commune. Cette année 2016 sera une année fortement orientée pour et en faveur des associations communales. En effet, d'une part leur participation sera active dans l'« année du sport », et d'autre part la municipalité souhaite améliorer davantage leurs conditions matérielles (réfection des vestiaires du club de tennis, du club de foot, et projet tant attendu par certaines associations de nouveaux locaux pour des activités de petits groupes comme les jeux, les cartes ou encore la couture).

Voici donc les grandes orientations de cette année 2016, qui s'inscrivent dans notre volonté de préserver notre cadre de vie, tout en améliorant et en développant les services aux Sigéo-castellois, le tout de manière ambitieuse mais toujours sur fond de rigueur budgétaire.

Je vous souhaite une excellente lecture et une très belle année 2016, pleine d'énergie et de réussites !

Votre Maire,
Frédéric NAVROT





Inscrivez-vous à l'année du sport à Scy-Chazelles

2016, c'est l'année des Jeux Olympiques d'été. Nous avons choisi de décliner ce thème dans notre commune, du mois de janvier au mois de septembre. Tous les sigéo-castellois sont invités, selon leurs goûts et leurs aptitudes, à participer au challenge.

Parmi les nombreux bienfaits du sport, l'esprit d'équipe figure en bonne place. Dans le cadre de l'année du sport, c'est la première chose à faire : composer une équipe ou dire que l'on souhaite être intégré à l'une d'elles. Elle se compose de quatre enfants scolarisés à l'école Bernard Rabas car les enseignants organisent la participation des élèves aux rencontres de l'USEP et de 6 autres personnes âgées de plus de 6 ans. Faites corps avec vos amis, votre famille. Une fois constituée, l'équipe gagne et cumule des points tout au long de l'année, grâce à la participation de chacun de ses membres.

On mobilise ici une autre vertu du sport, l'engagement pour la victoire. De nombreuses rencontres sportives sont organisées dans notre commune. Certains d'entre nous y prennent part régulièrement. En 2016, ils porteront les couleurs de l'« année du sport à Scy-Chazelles » et contribueront à une réussite collective. D'autres trouveront dans notre challenge, une excellente occasion de se lancer dans une activité sportive. Ceux enfin qui ne souhaitent pas devenir sportifs amèneront leur équipe au succès en s'associant à la mise en place du point de ralliement au départ d'une rencontre. Toute personne motivée trouvera un moyen de participer.

On touche ainsi à l'essentiel de cette opération : participer à des rencontres sportives pour réunir « dans la joie et dans la bonne humeur » un maximum d'habitants. Dans un esprit de compétition, chaque équipe s'efforcera de mobiliser ses membres afin de remporter la victoire. Dans

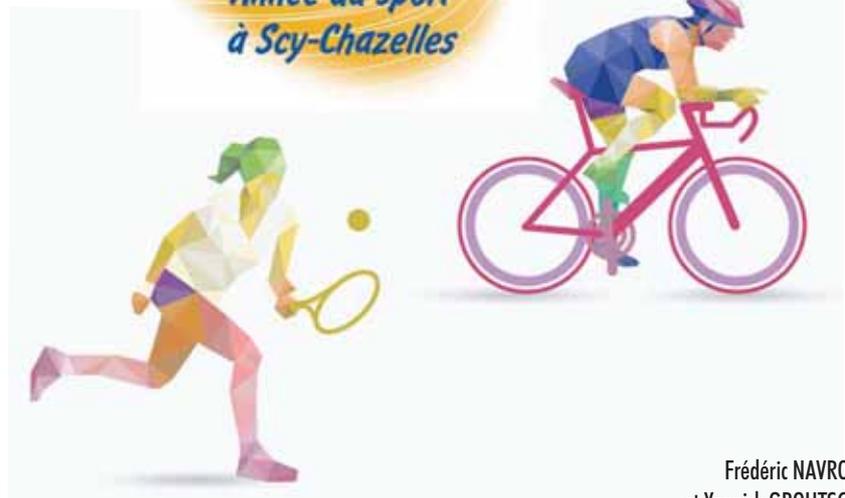
un esprit d'ouverture, tous les participants seront séduits par l'idée d'être associés à des événements fédérateurs.

N'hésitez pas à vous inscrire, les modalités de participation sont fort simples. Elles sont expliquées dans la notice et le bulletin d'inscription, disponibles sur notre site internet, sur notre page Facebook, ainsi qu'à la mairie, dans les écoles et à la bibliothèque. Sur le bulletin, vous pouvez vous inscrire seuls, en couple, en famille, entre amis ou avec une équipe complètement constituée. Vous y indiquez les rencontres de votre choix en précisant pour chacune, le nombre de participants, tout en sachant qu'il n'est pas obligatoire de mobiliser tous les coéquipiers à chaque épreuve.

Le bulletin d'inscription doit être rendu le 12 février.

Le 26 février, 18h30, nous vous invitons à l'Espace Liberté à prendre connaissance des équipes. Ce sera la première occasion de se rencontrer autour du thème du sport. Nous répondrons à vos questions et nous ferons connaissance.

En attendant, vous pouvez retirer un bulletin et poser des questions sur notre site ou sur notre page Facebook.



Frédéric NAVROT
et Yannick GROUTSCH

VRAI ou FAUX ?

On nous parle d'économies et de baisses significatives de dotations, mais en 2015 les dépenses communales ont augmenté de 496 000 euros par rapport à 2014 !!! Où est l'erreur ?

Faux Le budget « primitif » 2015, c'est-à-dire « prévisionnel » 2015, s'élève à 2,3 millions d'euros, ce qui correspond effectivement à une augmentation de 496 000 euros par rapport à 2014. Une lecture rapide peut laisser croire à une augmentation délibérée du budget alors qu'en fait il s'agit d'un report de l'exercice 2014 sur le prévisionnel 2015. Une analyse plus approfondie prouve qu'en réalité, les dépenses ont diminué près de 260 000 euros. Ce qui relève plutôt d'une gestion sage et rigoureuse... Mais pour repérer cette diminution, il faut regarder les chiffres avec attention, sans a priori et non pas de manière superficielle. Attention donc aux chiffres, notamment quand ils sont manipulés à mauvais escient !

La sécheresse de l'été 2015 a causé de nombreux dégâts dans certaines habitations de la commune (fissures, affaissements, etc...).

Vrai De nombreux Sigéo-castellois ont signalé en mairie des dégâts dans leur maison ou ses abords en raison de la sécheresse de l'été dernier. Le Maire a donc saisi le Préfet pour obtenir la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, afin que les assurances des propriétaires concernés puissent prendre en charge ces sinistres. Verdict attendu en mai-juin 2016 par une commission ministérielle en charge de ce dossier, mais attention : les sinistres devront être déclarés par les riverains dans les 10 jours suivant la publication de l'arrêté ministériel (cf article spécifique sur ce sujet en page 6 du présent bulletin).

Il est absolument anormal que la municipalité laisse s'installer les gens du voyage sur la commune, notamment sur le site ALDI, sans rien dire !

Faux Les gens du voyage disposent d'aires d'accueil spécifiques mais parfois, comme cela a été le cas en octobre dernier ou plus récemment en début d'année, s'installent en toute illégalité sur des terrains privés ou publics. Dans le cas présent, ils se sont installés sur des terrains privés, et il appartient à leurs propriétaires d'engager les démarches d'expulsion. Néanmoins, dès leur arrivée, le Maire et le Conseiller Délégué à la Sécurité se sont immédiatement rendus sur place pour dialoguer, connaître leurs intentions et leur rappeler la réglementation : départ au bout de deux jours dans le premier cas, et procédure d'expulsion engagée par le propriétaire des lieux dans le second cas.

La municipalité a annoncé dans *Les Echos* de septembre que le préau de l'école maternelle Arc-en-Ciel a été construit cet été, or en novembre il n'y a toujours rien dans la cour...

Vrai Les travaux de construction du préau ont démarré cet été (terrassement notamment), et devaient être terminés à la mi-septembre. Le bulletin municipal, bouclé en ce sens début septembre, a été édité puis distribué mi-septembre. Malheureusement, l'entreprise a annoncé à ce moment qu'elle a été mise en redressement judiciaire et a dû stopper les travaux. Une procédure a donc été engagée par la municipalité pour s'assurer des capacités de l'entreprise à terminer les travaux ou pour envisager de les confier à une autre entreprise. Voici donc les raisons de ces aléas bien regrettables, retardant l'achèvement du chantier sans pour autant les remettre en question. En effet, les travaux ont pu reprendre et se terminer quelques jours avant Noël... Cadeau de Noël pour les enfants ?

Une importante fuite d'eau a été constatée à l'école Bernard Rabas et risque de coûter cher...

Vrai Constat alarmant par la SAUR fin novembre : 6 000 m³ consommés en 2015 au lieu de 400 m³ habituellement par an, soit une facture de près de 20 000 euros correspondante ! Investigations d'urgence réalisées sous la conduite des services techniques et de la SAUR, qui ont réussi à localiser l'origine de la fuite après près d'une semaine de recherches : une canalisation cassée sous le bâtiment, et inaccessible ! Autre mauvaise surprise et découverte : les eaux usées du bâtiment étaient raccordées au réseau d'évacuation des eaux pluviales. Coût des travaux de réparation et de mise aux normes : 12 000 euros ! Quant à la facture d'eau, une procédure de demande de dégrèvement est en cours...

La municipalité envisage d'ouvrir à la circulation la liaison entre les rues En Prille et Passerine.

Faux Dans le cadre du projet de reconversion du site ALDI, aucune liaison routière ne se fera entre ces deux rues et ce nouveau quartier. Seul un chemin piéton paysagé est envisagé. Par ailleurs, l'accès à l'arrière du terrain Voltige pour ses véhicules et bien prévu. Il traversera ce nouveau et futur quartier.

Frédéric NAVROT

Frédéric GUERIoT, Juriste, nouveau Responsable des Services à la mairie

Fort d'une expérience acquise dans des fonctions très proches, Frédéric GUERIoT s'approprie rapidement les différents volets de son poste de Responsable des Services et s'intègre très bien dans son nouvel environnement.



Frédéric Guériot a passé toute son enfance et sa jeunesse en Moselle. Il a grandi à proximité de Metz, entre Gandrange, Amnéville et Peltre. A l'Université de Metz, il a obtenu un Master 2 en droit des collectivités en 2012. Puis, son parcours universitaire l'amène jusqu'à Epinal, où il prépare et obtient un Master 2 en 2013 qui le spécialise en droit des contrats publics. Durant son stage de fin d'études, il prouve ses compétences et le Syndicat Mixte de Traitement des Déchets des Vosges ainsi que la mairie de Rambervillers l'embauchent en tant que juriste. Ces expériences en CDD l'enrichissent mais progressivement, il effectue son retour. Il passe par une courte étape à Nancy au Centre Régional de Documentation Pédagogique (devenu « Canopé Lorraine ») où il exerce les fonctions de Secrétaire Général. Avant de rejoindre le pays messin, il fait une dernière escale à l'aéroport de Metz-Nancy Lorraine où il est recruté en qualité de responsable du service juridique. Entre-temps il réussit le concours d'attaché territorial qui complète son brillant parcours et lui ouvre les portes de la mairie de Scy-Chazelles le 1er octobre 2015. C'est donc « plein d'usage et raison » qu'il analyse sa

prise de fonction. « *Durant la vacance du poste de Directeur Général des Services, les employés du service administratif et des autres services ont déployé, avec compétence, une énergie considérable. Mon rôle est désormais de leur permettre de se concentrer sur leurs fonctions et leurs missions* » affirme Frédéric Guériot. En ce qui le concerne, il a commencé par prendre en main les questions relatives au droit public, les nombreux appels d'offres, la mise à jour des non moins nombreuses conventions qui obligent la mairie, ... Mais son rôle ne se limite pas aux affaires juridiques. « *Je mets tout en oeuvre afin que l'équipe municipale élue réalise son programme et que la municipalité remplisse toujours plus efficacement sa mission auprès des Sigéocastellois* » ajoute-t-il avec discernement. Il s'appuie pour cela sur les différents services qu'il encadre : services techniques, services administratifs, services scolaire et périscolaire (tous deux désormais regroupés sous la responsabilité de Sandrine Steiler, Directrice du périscolaire, et incluant à présent également le personnel d'entretien), bibliothèque municipale, soit près de 30 personnes. Même si ses fonctions ne le mettent pas en contact direct avec le public, Frédéric Guériot travaille constamment au service des Sigéocastellois. Rapidement « adopté » par tous les élus, il concourt quotidiennement, à leurs côtés et avec ses équipes, au bien-être des habitants. Nous lui souhaitons la bienvenue et une longue et belle carrière parmi nous.

Yannick GROUTSCH



Dégâts sécheresse de l'été 2015 : la procédure à suivre

La sécheresse de l'été 2015 a pu créer des sinistres chez les habitants. L'état de catastrophe naturelle peut être reconnu par le Préfet. Mais cela ne dispense pas les habitants de déclarer leur sinistre en mairie et auprès de leur assureur.

En cas de sinistre lié à un épisode de sécheresse prononcée, les administrés doivent se manifester en mairie afin d'engager une procédure de « reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ». Parallèlement, il leur appartient de déclarer ce sinistre à leur assurance et d'établir la liste des dégâts constatés. Ensuite, le Maire doit saisir le Préfet pour que l'état de catastrophe naturelle soit reconnu. La Préfecture transmet la demande et le dossier technique pour instruction à la Direction de la Défense et de la Sécurité Civile du Ministère de l'Intérieur. La Commission Interministérielle est chargée alors de se prononcer, non sur l'importance des dégâts mais sur le caractère d'intensité anormale de l'agent naturel.

Trois issues sont alors envisageables pour chaque dossier :

- **avis favorable** : l'état de catastrophe naturelle est reconnu ;
- **avis défavorable** : l'intensité anormale de l'agent naturel n'a pas été reconnue ;
- **ajournement** : la Commission ne statuera définitivement qu'après examen d'informations complémentaires.

Les avis favorables et défavorables donnent lieu à la prise d'un arrêté ministériel publié au Journal Officiel. Ces avis sont ensuite notifiés à chaque commune concernée par le Préfet, assortis d'une motivation.

Suite aux problèmes provoqués par la sécheresse de l'été 2015 et à la demande de plusieurs habitants de la commune, le Maire a saisi la Préfecture de la Moselle en octobre dernier, en vue de la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la commune de Scy-Chazelles.

Pour l'heure nous sommes toujours en attente de la décision de la Commission Interministérielle, qui devrait intervenir à la fin du 1er semestre 2016, et nous ne manquerons pas de communiquer dès que nous recevrons la réponse de la Préfecture.

Il est encore temps, pour les Sigéocastellois qui ont subi des dégâts de ce type et qui ne connaissaient ni cette procédure ni cette possibilité, de les déclarer en mairie et auprès de leur assureur.

Carole LAMARLE

Accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR), un sujet d'actualité et complexe



Dans le cadre des obligations et échéances fixées aux communes pour l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR), des dispositions réglementaires existent et viennent d'être renforcées en 2015. Des aménagements devront être réalisés, de manière à permettre l'accessibilité des lieux publics (bâtiments et voiries) aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. Outre le cadre réglementaire, à Scy-Chazelles comme dans beaucoup de communes, nous sommes confrontés à de réelles difficultés techniques et financières, mais nous avançons.

Un cadre réglementaire qui date, qui contraint mais qui évolue avec souplesse compte-tenu des difficultés rencontrées.

La loi du 11 février 2005 prévoyait la mise en accessibilité de tous les établissements et installations recevant du public pour le 1^{er} janvier 2015. Les premières dispositions réglementaires en découlant sont entrées en vigueur en 2007. Plus récemment en 2015, les collectivités devaient remettre au Préfet avant le 27 septembre leur Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). L'Ad'AP est l'opportunité facilitant une stratégie de mise en accessibilité et consiste en une programmation budgétaire. En outre, il suspend les sanctions en cas de non-respect des règles d'accessibilité.

Qui sont les PMR ?

On entend souvent parler de « PMR », il est important de rappeler ou de préciser quelles sont les personnes concernées. Il s'agit de personnes ayant des difficultés motrices permanentes ou temporaires, utilisant par exemple des fauteuils roulants, mais pas seulement. Les PMR sont également les personnes déficientes visuelles, ayant une incapacité cognitive, des incapacités cardio-respiratoires, des difficultés auditives, ou encore les enfants en poussette ainsi que les personnes âgées ou fatigables.

A Scy-Chazelles, où en est-on ?

Un premier et important travail avait été réa-

lisé par la précédente municipalité, pour dresser un diagnostic d'accessibilité des bâtiments, voiries et lieux publics, et pré-chiffrer les travaux nécessaires. Il se poursuit à présent, car beaucoup de choses ont été faites depuis, notamment en termes de travaux pour rendre accessibles nos bâtiments publics. Néanmoins des difficultés persistent, soit d'ordre technique, soit d'ordre financier, et rendent difficile l'atteinte des objectifs fixés par l'Etat.

Les difficultés techniques apparaissent dans les bâtiments comme l'école Sous-les-Vignes, l'église Saint Rémi et l'église fortifiée, en raison de la configuration des lieux ou de leur inscription en tant que monuments historiques. On en retrouve aussi au niveau de la voirie en coeur de village, qui se caractérise par des rues étroites et exigües, l'absence de trottoirs dans certaines rues ainsi que des zones en pente. Cette configuration atypique des lieux rend très difficile voire impossible la possibilité de les rendre accessibles ou circulables par les PMR.

L'autre difficulté, de taille, est d'ordre financier. L'étude réalisée et engagée depuis 2011 par la précédente municipalité sur l'ensemble des bâtiments publics communaux et la voirie a permis de pré-chiffrer les travaux d'adaptation nécessaires. Au final, l'enveloppe globale des travaux à réaliser pour les bâtiments communaux s'élève à environ 150 000 euros (à noter que près de 90 % de ces travaux ont déjà été réalisés, hormis au niveau des vestiaires du club de football). Concernant les

voiries et espaces publics, l'enveloppe s'élève à près de 2 millions d'euros, ce qui est incompatible avec les capacités et moyens financiers de la commune. Néanmoins des premiers travaux ont déjà été réalisés en 2015 par Metz-Métropole (mise aux normes des arrêts de bus sur le réseau principal, le réseau secondaire le sera dans les prochains mois), et par la commune : travaux de signalétique (zones de rencontre) et de peinture au niveau de toutes les traversées de chaussée. D'autres travaux sont prévus à court ou moyen terme (horizon 3 ans) sur les axes principaux de circulation ou les plus utilisés (bateaux, bandes podotactiles, signalétique, etc). Concernant les rues secondaires où les travaux seront techniquement possibles, ces derniers ne peuvent être envisagés qu'à long terme compte tenu du volume financier que cela représente.

En conclusion, la municipalité n'a pas attendu d'être contrainte réglementairement pour faire. Elle a déjà depuis 2011 considérablement investi pour l'accessibilité des PMR et continuera. Des investissements ont été réalisés en 2015, d'autres sont prévus sur les 3 prochaines années (de l'ordre de 30 à 50 000 euros). Une troisième vague d'investissements, dont le montant se chiffrerait à plusieurs centaines de milliers d'euros, est à envisager à plus long terme compte tenu des capacités financières de la commune et du contexte financier très difficile pour les collectivités.

Raymond FRANZKE – Richard PERRET

Améliorer le stationnement dans le village : **une première réalisation**

Manque de places, augmentation du nombre de véhicules par foyers, agacement quand on rentre le soir et qu'on ne trouve pas de place pour se garer, ... : le stationnement dans le cœur de village fait partie des difficultés à traiter et de nos axes majeurs de travail. Dans un précédent bulletin des Echos, nous avons évoqué les solutions envisagées. Voici la première, réalisée et attendue par certains villageois.

Dans le prolongement du programme de réfection de la voirie communale et d'amélioration du stationnement dans le village, un appel d'offres a été lancé pour le renouvellement du revêtement du parking de la Batterie, situé route de Lessy.

Le marché a été attribué à l'entreprise EUROVIA LORRAINE pour un montant de 16 245 euros TTC, comprenant l'enrobé, la mise aux normes des tampons en fonte (plaques recouvrant les différents réseaux) et le traçage des emplacements de parking. Les travaux ont été réalisés fin septembre dans les délais prévus.

Cette restructuration a permis d'augmenter le nombre de places disponibles, passant à 20 possibilités de stationnement bien délimitées, dont un emplacement pour personnes à mobilité réduite à l'entrée du parking.

La sortie du parking est marquée par un stop. Pour obtenir un maximum de visibilité avant de s'engager sur la route de Lessy, un « miroir de sécurité » a été implanté sur le trottoir d'en face.

Raymond FRANZKE



Des travaux d'amélioration et de rénovation pour les salles de l'Esplanade et de l'Espace Liberté

Construite en 1996, la salle de l'Esplanade méritait quelques travaux d'amélioration énergétique ou de rafraîchissement après de nombreuses années d'utilisation quasi-quotidienne. Idem pour sa grande sœur, la salle de l'Espace Liberté, mais ce sera en 2016 pour elle.

Concernant la salle de l'Esplanade, les premiers travaux entrepris dès la fin d'année 2014 ont consisté à renforcer l'isolation du plafond par projection de laine de verre sur une épaisseur de près de 30 cm. Pour ces travaux, la commune a bénéficié d'une prime de 1 000 euros dans le cadre de la loi POPE et des certificats d'économie d'énergie, soit au final un coût de 440 euros pour la municipalité. L'éclairage a quant à lui été remplacé par du Led, pour une dépense de l'ordre de 500 euros. Enfin, le chauffage gaz a été remplacé par une pompe à chaleur air-air réversible, système performant et économique qui permet de produire de la chaleur en hiver et de la fraîcheur en été. Le système de chauffage aura coûté 18 000 euros, desquels il convient de déduire une subvention de l'Etat obtenue au titre de la DETR pour un montant de 5 700 euros et bien sûr la TVA à récupérer (2 500 euros).

Les cuisines n'ont pas été oubliées. Depuis peu, un four supplémentaire a été mis à la disposition des associations, augmentant ainsi la capacité de cuisson pour les utilisateurs.

Et pour finaliser la rénovation, les services techniques se sont attachés à repeindre, pour un coût de l'ordre de 500 euros, les murs et placards avec une peinture écologique de teinte claire et agréable, renforçant un sentiment de confort et de bien-être.

Une rénovation au bilan très satisfaisant : énergétique, acoustique (finis les bruits et l'inconfort de la soufflerie !), esthétique et bien sûr financier. En investissement, le montant total des travaux demeure très modeste (de l'ordre de 20 000 euros) et les subventions obtenues non négligeables (6 700 euros, ainsi que 2 500 euros de TVA à récupérer). En fonctionnement, la perspective de diviser par 2 la facture énergétique est attendue.

Quant à la salle de l'Espace Liberté, la question de l'optimisation énergétique du bâtiment, en cours d'étude, est également prévue pour 2016. De même, la peinture des murs qui montre des signes normaux d'usure sera également refaite dans des tons plus clairs, pour préserver une salle conviviale et agréable aux utilisateurs, comme les nombreuses associations, les écoles et le périscolaire de la commune.

Raymond FRANZKE

travaux ►

Le Prisme d'un avenir professionnel et d'une fleur supplémentaire

Ils s'appellent Michel, Laura, Sarah, Léa, Nathalie, Djanna, Icham et Jefferson. Ils ont entre 16 et 21 ans et sont des jeunes plein d'avenir !

Dans le cadre de son Projet d'insertion socio-professionnelle par Modules Educatifs ("PRISME"), l'Equipe de Prévention Spécialisée de Metz Centre (l'EPS



Metz) encadre ce dynamique groupe de jeunes en difficulté (sociale, professionnelle ou scolaire) en leur proposant divers ateliers (art, culture, citoyenneté, santé), formations et chantiers d'insertion. Véritable immersion dans la vie active, les chantiers d'insertion permettent d'expérimenter les conditions réelles d'une journée de travail avec des horaires à respecter, l'apprentissage du vivre ensemble, le respect des règles et des consignes, de la hiérarchie et des collègues. Ils sont aussi un outil qui permet à ces jeunes de se découvrir des compétences qui les amènent parfois à trouver leur voie.

De son côté, l'équipe municipale espère obtenir une fleur supplémentaire au concours des villes et villages fleuris. Sous l'impulsion de Cathy Lesure, Adjointe au Développement de la Vie Locale, Michel Pierret, Responsable des services techniques, et son équipe y travaillent chaque jour avec conviction.

Alors, cet automne, encadrés par leurs éducateurs, Michel, Sarah et les autres sont venus prêter main forte aux services techniques dans leurs missions. Au programme de ces chantiers d'insertion : désherbage et nettoyage du cimetière pour que tout soit prêt à la Toussaint, entretien des espaces verts et notamment de la place de l'Esplanade et enfin, peinture de la main courante du terrain d'entraînement de football. La commune se satisfait de ce partenariat avec l'EPS Metz permettant d'aider des jeunes en difficulté, mais elle est aussi reconnaissante de ce coup de pouce précieux à ses équipes techniques pour qu'ainsi, chaque jour, notre village s'embellisse.

Nathalie COLLIN-CESTONE

Centre de loisirs : Halloween, gare aux citrouilles !

Au « Périscolaire », les vacances sont toujours intelligemment remplies. Entre jeux, chants et bricolages, les enfants quittent toujours le séjour enrichis de nouvelles expériences et découvertes.

Lors des vacances de la Toussaint, l'équipe du service périscolaire emmenée par sa Directrice Sandrine Steiler, a embarqué nos petits dans une balade aux pays des bonbons avec, sur son parcours, sorcières et citrouilles. Notre périscolaire s'est transformé en École des Sorciers où l'on a appris des chants d'horreur, concocté de puissantes potions magiques, joué à de grands jeux d'aventure comme celui de la chasse aux crocodiles, tissé des toiles d'araignées et participé à un concours de gâteaux d'Halloween sans oublier les visites à la bibliothèque.



Et, en marge de la préparation de la Fête à la Citrouille organisée par la commune et les associations sigéo-castelloises, les enfants ont retroussé leurs manches pour que tout soit prêt le jour J. Ils ont ainsi visité les Jardins Familiaux qui ont eu la gentillesse de leur offrir de belles et grosses citrouilles. Leur récolte rapatriée à l'École des sorciers, les grandes manœuvres se sont organisées : coupe, découpe et recoupe. Le résultat était à la hauteur des efforts fournis : de magnifiques citrouilles sculptées.



A venir

Lors des prochaines vacances d'hiver de février 2016, le partenariat engagé avec la commune de Châtel St Germain permettant de proposer aux enfants des deux communes deux semaines de centre de loisirs sera reconduit. Scy-Chazelles assurera l'accueil de la deuxième semaine, et Châtel St Germain celui de la première. De même, Châtel St Germain appliquera les tarifs des enfants qui résident dans sa commune aux petits Sigéo-castellois et Scy-Chazelles appliquera le même principe pour les enfants de Châtel-St-Germain.

Nathalie COLLIN-CESTONE et Sandrine STEILER

Le succès de la crèche

Les Scygogneaux

A Scy-Chazelles, les enfants occupent une place privilégiée. Il tient à cœur de la municipalité de leur proposer un cadre de vie et un accueil de qualité, quel que soit leur âge. Et cela commence dès le plus jeune âge...

Située face à l'Espace Liberté, la commune dispose depuis 2013 d'une crèche de 10 places joliment nommée Les Scygogneaux. Sa gestion est assurée depuis par l'association AASBR (« Accueillir, Animer, Stimuler, Bouger, Rire »), sous la direction de Mme Lekbouri. La gestion du bâtiment en lui-même est assurée conjointement par l'AASBR et la commune.

D'une superficie totale de 160 m², elle dispose d'une salle d'activités, de deux salles de repos et d'une salle de bains tout confort. Tout y a été conçu et réfléchi pour que les tout-petits soient épanouis et en parfaite sécurité.

Entourés d'une équipe de professionnels à leur écoute, les enfants apprennent, découvrent l'Autre et s'ouvrent au monde qui les entoure. C'est aussi pour eux la première expérience de la vie hors de la cellule familiale. L'équipe pédagogique leur propose chaque jour des activités d'éveil permettant de contribuer à leur socialisation, de développer leur autonomie et leur épanouissement personnel. 2015 a été l'occasion pour l'équipe de mettre en place les projets réfléchis et construits en 2014. L'ouverture aux Autres et à la culture sont deux axes importants. Nous pouvons ainsi noter le partenariat instauré avec la bibliothèque de la commune, et les actions organisées qui semblent très appréciées des bambins. L'équipe de la crèche y emprunte régulièrement de nouveaux jeux et livres. Les plus grands s'y rendent souvent. Laura Mathieux, bibliothécaire de la commune, les accueille avec douceur et attention, et leur raconte des histoires. Le « Raconte Tapis » rencontre d'ailleurs un vif succès !



Continuons vers la culture. Un des membres du personnel des Scygogneaux est musicien. Il fait découvrir aux enfants de nombreux instruments, joue pour eux des airs entraînants sur lesquels ils n'hésitent pas à danser !

Plusieurs moments forts sont programmés par l'AASBR sur l'année : la journée portes ouvertes (cette année, le 28/03), la Fête des Parents (en juin), le « Café-Crèche » (plusieurs fois dans l'année) et la réunion de rentrée en octobre qui permet aux parents et à l'équipe pédagogique d'échanger sur la vie des enfants à la crèche.

Et maintenant, quelques chiffres témoignant du succès de la crèche.

Le taux d'occupation des Scygogneaux témoigne de sa qualité et de son succès : 17 enfants inscrits en 2015, certains à temps complet, certains ponctuellement dans la semaine. 25% des enfants sont de la commune, et les autres des communes périphériques.

L'excellente gestion et le professionnalisme de l'AASBR permettent ainsi d'optimiser le planning hebdomadaire, avec un taux d'occupation de 100% quatre jours sur cinq, et un taux de 80% un seul jour de la semaine. Ils permettent d'assurer désormais l'équilibre financier de la structure.

Tous ces indicateurs traduisent donc la bonne santé de la crèche, son attractivité et son succès.

Nathalie COLLIN-CESTONE

Les dossiers d'inscription sont disponibles auprès de la directrice de la crèche et sur le site internet de l'AASBR avec les fiches d'information sur les tarifs et les aides possibles de la CAF.

Crèche « Les Scygogneaux »

1 impasse de l'Archyre à Scy-Chazelles

Tél. 03 87 61 24 92

Email : mc.scychazelles@asbr.com

Site : www.asbr.fr

Heures d'ouverture :

7h30-18h30 du lundi au vendredi

Une Fête à la Citrouille encore plus lumineuse

Des acteurs solidaires et volontaires, Dame Nature généreuse, un public en grand nombre, les ingrédients d'une recette réussie !

Deux conseillers à la baguette (Claude Bebon et Sandrine Mougeot), Aquarève, Etincelles, les Jardins Familiaux, LuScyoles, Scy'Tadelles, nos jeunes Sigéo-castellois, la bibliothèque, le périscolaire et notre policier municipal formaient une équipe dynamique et motivée le 31 octobre dernier pour la 2ème édition de la Fête à la Citrouille.

La pièce « La Forêt ensorcelée » a donné le ton de cette soirée magique puis la parade lumineuse a entraîné petits et grands dans un tour de quartier jalonné de scintillements dansants.



Cette joyeuse procession a fini son parcours au Parc de l'Archyre, soudain embrasé d'arcs-en-ciel lasers ondulants. L'émerveillement était total, et la magie complète devant ce spectacle conté et musical a fait pétiller le regard de tous.

La dégustation des saveurs d'automne a fait découvrir des recettes originales devant l'exposition de la Reine de la fête, la CITROUILLE dans tous ses états.

Les costumes soignés, les sourires éclatants et l'enthousiasme communicatif du très nombreux public (près de 250 personnes) ont été la preuve de la complète réussite de cette célébration automnale.



A cette occasion, Scy-Chazelles a rayonné aux environs et drainé aussi nos voisins enchantés.

Les maîtres d'oeuvre ravis travaillent déjà à l'organisation de la Citrouille 2016.

Claire ADAM et Cathy LESURE

« Venez venez Saint Nicolas et tralala ! »

C'est une tradition, et tout comme l'an passé, la municipalité a souhaité réunir tous les enfants scolarisés de la commune pour qu'ils vivent ensemble une belle fête de Saint Nicolas.

Tout a commencé en cette matinée du 4 décembre quand Saint Nicolas a rendu visite à nos petits écoliers de maternelle dans leurs classes. Quelle ne fut pas leur joie de voir arriver Saint Nicolas après l'avoir attendu bien sagement mais avec tout de même un peu d'impatience ! Chaque classe lui avait préparé une surprise : de jolies chansons et de beaux dessins. Tous sont venus se présenter à lui un à un, afin qu'il n'oublie pas leurs prénoms l'après-midi car ils le savaient, l'après-midi Saint Nicolas aurait à son tour une surprise pour eux...



En effet, à 14h, la salle de l'Espace Liberté était remplie de tous les écoliers de la commune, primaires et maternelles, accompagnés de leurs professeurs, AVS et ATSEM. Père Fouettard pris soin de veiller à ce que chacun fut bien sage, puis le spectacle commença. La troupe Aska Musique entraîna ce dynamique petit monde dans une demi-heure de percussions et d'originales compositions musicales chorégraphiées. Une véritable découverte enthousiasmante qui ne manqua pas de faire lever notre jeune public tout heureux de participer à ce spectacle interactif. A l'issue du spectacle, un goûter fut servi cette année encore par l'association LuScyoles

puis les enfants de l'école primaire Bernard Rabas regagnèrent leurs classes où une surprise les attendait sur leurs tables : une décoration de Noël en bois accompagnée d'un délicieux pain d'épices. A 15h, les parents de nos petits de maternelles furent invités à rejoindre leurs enfants pour les voir recevoir des mains de Saint-Nicolas le cadeau tant espéré depuis le matin : un livre, « 15 Histoires de Noël », et pour eux aussi, un pain d'épices.

Vivement l'année prochaine pour vivre ensemble une nouvelle journée qui annonce avec bonheur l'arrivée de la douce période des fêtes de Noël !



Nathalie
COLLIN-CESTONE
et Cathy LESURE

← fêtes et évènements

Panorama



Bon anniversaire Monsieur AGLIATA (90 ans) - 15/07/15



Bon anniversaire Madame FOURNERET (90 ans) - 06/09/15



Repas de quartier - Clos des Charmilles - 12/09/15



Brocante d'automne avec Scy-Chazelles Loisirs - 18/10/15



Bourse aux jouets avec LuScyoles - 25/10/15



Théâtre avec les Amitiés Sigéo Castelloses
Le diable s'habille en Tatit - 07/11/15

fêtes et évènements ➤



Assemblée Générale du Souvenir Français - 11/11/15



Cérémonie du Souvenir par le Souvenir Français - 11/11/15



Marché de Noël par les ASC - 22/11/15



Téléthon par Scy-Chazelles Loisirs - 08 et 09/12/15



Marché de Noël à Heidelberg avec les ASC - 12/12/15



Marché de Noël devant l'école par les LuScyoles - 17 et 18/12/15



Vœux du Maire à l'Espace Liberté - 08/01/16

← fêtes et évènements

Des brassées de couleurs pour les nouveaux habitants

Une soirée chaleureuse a réuni un « bouquet de Sigéo-castellois » vendredi 2 octobre dernier pour l'accueil des nouveaux habitants et la remise des récompenses aux habitants inscrits au concours « Jardins et balcons fleuris ».

A cette occasion, Monsieur le Maire a souhaité la bienvenue aux familles récemment installées dans la commune. Un livret d'informations leur a été distribué pour faciliter les démarches et la vie quotidienne locales. Elus et familles ont pu faire connaissance à travers des échanges aussi spontanés que sympathiques.



Puis ce fut la remise des prix à l'ensemble des participants, dynamiques jardiniers et artistes amoureux des fleurs qui contribuent chaque année à embellir notre commune et notre cadre de vie.

La générosité florale de Monsieur Nadé a fait de lui le lauréat de la catégorie « Jardins, cours et terrasses ». Chacun a pu admirer la façade de Madame Steffen, gagnante dans la catégorie « Visible depuis la rue ». Mesdames Pierson, Forto, Consille et Hinterholz ont été mises à l'honneur pour leurs actions d'embellissement. Une mention spéciale d'encouragement a été attribuée aux habitants de la rue de la Cheneau, axe passager et heureusement vivement coloré. Monsieur Pellegrini, Président des Jardins Familiaux et membre du Jury a profité de l'occasion pour inviter les amateurs de potagers à rejoindre son association.

Ces actions et ce travail de tous les jours sont la preuve de l'investissement personnel, du partage et de la démarche collective encouragés par la commune.

Les récompenses offertes (chèques cadeaux, bouquets et diplômes) ont permis de saluer les efforts fournis et la participation.

Le verre de l'amitié a ensuite rassemblé chaleureusement tous les invités, que nous espérons voir encore plus nombreux en 2016.

Claire ADAM et Cathy LESURE

Un Jeu de l'Oie « géant » à la salle de l'Esplanade

Marcher, déambuler et découvrir les merveilles de notre village avec les yeux des enfants sigéo-castellois. Comment faire ? Pour quelle formule opter ? Et surtout, comment faire participer les grands et les petits dans un jeu commun ? Voici le défi que l'association LuScyoles a relevé cette année pour un jeu « grandeur nature ».

De tous les jeux possibles, nous avons retenu la formule d'un jeu de l'oie individuel. A chaque lancer de dé, une devinette, une charade, une image ou un rébus à résoudre, invitaient les enfants accompagnés de leurs parents, à découvrir une rue, un élément architectural ou naturel. Lancer un gros dé en mousse par terre et sauter sur les cases du plateau de jeu géant (réalisé par les membres de l'association), c'était tellement amusant ! Les participants ont déambulé dans une zone qui allait du grand lavoir à la rue des Bons Enfants, à la recherche des solutions du jeu.

La plus grande difficulté a été de trouver les devinettes, les questions et les images à proposer pour les deux catégories (3-5 ans et 6-11 ans).

Tous les membres de LuScyoles ont pris un grand plaisir à accueillir une vingtaine de familles. Un goûter et une récompense étaient offerts à chacun à l'issue de la partie de jeu.

Cette formule d'animation sera reconduite en 2016, en parcourant d'autres rues, à partir de la salle de l'Espace Liberté cette fois-ci. Nous espérons toucher encore plus de familles, dans une ambiance conviviale et bon enfant !

L'année 2015 a vu la mise en place de nos projets, pour la deuxième année d'existence de notre association : organisation du Carnaval des enfants et création d'un jeu familial, animations gratuites, principalement financées par la bourse aux jouets en automne et la bourse puériculture-vêtements au printemps.

C'est le but de notre association, dont les membres ont aussi particulièrement apprécié les moments partagés lors de la préparation de la Fête à la Citrouille, avec les enfants inscrits à l'atelier culinaire, autour des saveurs de l'automne.

L'année prochaine d'autres manifestations et jeux seront organisés par LuScyoles.

Dans l'espoir de voir grandir l'intérêt des familles pour nos activités, nous vous lançons un petit défi : essayez de résoudre un rébus proposé lors du jeu de l'oie :

6

sc



Réponse : le nom des habitants.

Anna GALLETTA et Odile TISON

Les saisons contées

Le temps s'arrête, le temps de quelques contes...

Il était une fois, dans un lieu chargé d'histoire, à l'Auberge du Petit Tonneau, des amoureux des mots, du patrimoine, de la tradition, du folklore et un conteur.

L'association Étincelles, sous l'égide de Daniel Dubourg, auteur-conteur émérite, fait vivre et revivre cette manière parfois oubliée de transmission de la tradition orale.

Cette nouvelle version des veillées d'antan enchante le public par les légendes locales et fabuleuses.

Cette parenthèse enchantée, pause sereine et cordiale, transporte les complices hors du temps. Au crépitement du feu, au tic-tac des minutes qui s'égrènent, la voix chaude du meneur de jeu ensorcelle des initiés sous le charme.

Devoir de mémoire et plaisir suranné suivent les saisons et s'échangent dans des murmures confidentiels.

Auberge Au Petit Tonneau, 5 rue Saint Nicolas.

Prochaine veillée au Printemps. Renseignements : 06 20 95 74 56.



Claire ADAM et Cathy LESURE

Des réunions thématiques pour nos Aînés

Afin de sensibiliser nos aînés aux actes malveillants et à la Sécurité Routière, la municipalité a organisé deux rencontres à leur intention.

Le 17 mars 2015, devant un public d'une cinquantaine de personnes, le Major de Police Nicolino Arnaud, de l'Hôtel de Police de Metz, a expliqué les différents types d'agressions auxquelles nous pouvons être exposés à notre domicile. Les personnes âgées étant la cible privilégiée de personnes malveillantes, des conseils ont été donnés afin de prévenir des vols à l'arrachée, des vols par ruses, des cambriolages et des agressions. En tout état de cause, au moindre doute la consigne de base est de ne pas hésiter à composer le 17 (Police Secours). Les réponses aux nombreuses questions ont rassuré et ont contribué à la réussite de cette réunion.

Le 27 octobre 2015, une seconde réunion a été organisée sur le thème de la Sécurité Routière. Animée cette fois par Monsieur Barbaresco Sylvain, Directeur du Comité Région Alsace Lorraine de la Prévention Routière, elle a permis d'aborder plusieurs thèmes : statistiques, analyses d'accidents, code et infrastructure, santé et conduite, équipements du véhicule et mobilité. Et bien sûr de donner lieu à de nombreux échanges. A l'issue, chacun a pu repartir avec des plaquettes d'information ainsi qu'un éthylotest, obligatoire dans tout véhicule.



Ces réunions très appréciées ayant connu un réel succès, nous les reconduisons et réfléchissons déjà à d'autres thèmes qui pourraient être abordés.

Richard PERRET et Claude BEBON

← fêtes et évènements

« Le Jour de la Nuit » pour redécouvrir la faune nocturne

Manifestation annuelle et nationale de redécouverte de la nuit, "le Jour de la Nuit" veut nous sensibiliser aux multiples conséquences de la pollution lumineuse.

Labellisée "village étoilé" depuis 2013, Scy-Chazelles a tenu à s'inscrire dans cette 7^{ème} édition qui a eu lieu le 10 octobre 2015 et confirmer ainsi son engagement dans la réduction de la pollution lumineuse, à l'origine de graves conséquences :

- importance excessive des dépenses consacrées à l'éclairage public,
- production de gaz à effet de serre responsable du réchauffement climatique,
- perturbation du mode de vie de la biodiversité nocturne,
- dégradation de la santé humaine.

Cette année, sa participation a été illustrée autour d'une série de manifestations, avec comme fil conducteur une exposition d'animaux naturalisés, dont le mode de vie est malheureusement perturbé par la pollution lumineuse.

Adossé à cette exposition, un goûter conté a tout d'abord permis aux enfants de découvrir ces animaux mystérieux grâce à un conteur. Puis,



en soirée, un intervenant de la LPO a évoqué devant un public d'adultes et d'enfants, les effets de la pollution lumineuse sur la biodiversité nocturne, avant d'illustrer ses propos par une séance d'observation nocturne. Enfin le lendemain, la salle a été ouverte pour celles et ceux qui souhaitaient voir ou revoir l'exposition.

Christian HANEN

Le Festival a fait son Cinéma

Le Festival de Musiques sur les Côtes, pour sa 15^{ème} édition, a illuminé les quatre communes complices : Lessy, Lorry-les-Metz, Plappeville et Scy-Chazelles.

Le thème choisi cette fois, rendait hommage aux musiques du 7^{ème} Art. Autour de ce thème commun, les mélomanes ont pu profiter de quatre spectacles originaux.

1^{er} soir : l'ouverture assurée par les choeurs Amatys et Cantilys de l'école municipale de musique de Yutz a alterné en l'église Saint Clément de Lorry, solistes avertis, choristes adolescents et adultes dans un répertoire de chansons célèbres du cinéma.

2^{ème} soir : musiques françaises, enfance, histoire, passion et cinéma italien, se sont succédés sous les notes de Cinétrio composé d'un pianiste,

d'un violoniste et d'un hautboïste, en l'église Saint Brigide de Plappeville.

3^{ème} soir : l'église Saint Rémi de Scy-Chazelles a retenti des airs classiques allant de Farinelli au Cinquième Élément. Le virtuose au piano Marlo Thinnès, dans un tourbillon de notes, a provoqué un enthousiasme général.

Laureen Stoulig, cantatrice accompagnée de Juliette Cochard, a du bisser l'extrait de l'Opéra Lakmé, entraînée par la pianiste Geneviève Lacombe. Ce fut une « standing ovation » dans l'église comble !

4^{ème} soir : l'improvisation d'une musique sur une projection visuelle directement inspirée des images du film « La Petite Marchande d'Allumettes » a clôturé le festival en l'église Saint Gorgon de Lessy.

Le succès de cette manifestation culturelle et artistique n'est plus à démontrer. Les quatre communes partenaires travaillent déjà au thème de la 16^{ème} édition pour 2016.

Claire ADAM et Cathy LESURE



Table ronde pour nos Présidents d'association

Jeudi 12 novembre 2015, les Présidents d'association réunis autour de Monsieur le Maire et de quelques élus (Claire Adam, Cathy Lesure, Raymond Franzke et Yannick Groutsch), ont dressé le bilan des animations passées. A l'unanimité, réussite et grande satisfaction collectives et inter-associatives sont ressorties.

Le 14 Juillet et la Fête à la Citrouille sont les exemples les plus parlants d'un travail d'équipe performant. Si l'efficacité ou la satisfaction se mesurent au nombre de participants, il convient de souligner que nous le devons en premier lieu à la collaboration conjointe de pas moins de 9 associations !

La réunion a permis également de faire un retour sur les expériences de chacun et sur les améliorations envisageables pour l'année 2016.

Monsieur le Maire a pu présenter les études en cours, qui répondent aux besoins des demandes spécifiques, notamment en matière de matériel, de locaux et d'espaces de stockage.

Cette rencontre fût l'occasion de lister les dates des festivités à venir et de faire le point sur les futures implications de chacun.

Les perspectives sont d'ores et déjà optimistes. En effet, la cordialité et le dynamisme qui règnent au sein du tissu associatif sigéo-castellois laissent présager de futurs bons moments festifs.

Le calendrier des manifestations à venir, joint à ce bulletin, fruit d'un travail collectif et d'an-

ticipation, témoigne de la réactivité et de l'implication de tous ces bénévoles pleinement investis dans leurs associations et pour les Sigéo-castellois.

Soutenez nos associations locales qui animent votre quotidien. A vos agendas !

Claire ADAM et Cathy LESURE



Soirée « Beaujolais nouveau »

Ce 3^{ème} jeudi de novembre, le Beaujolais Nouveau est arrivé...

Aussi, les Amitiés Sigéo-Castelloises ont-elles voulu renouer avec la tradition, quelque peu perdue depuis quelques années, et ont fêté comme il se doit, l'arrivée tant attendue du Beaujolais Nouveau.

Ils n'ont pas ménagé leur peine et ont mis tout en œuvre pour que les convives présents passent un bon moment de convivialité autour de ce breuvage.

Accompagnés de charcuterie et fromage, tous les ingrédients étaient réunis afin d'apprécier à sa juste valeur, le Beaujolais issu de différents producteurs.

Et pour réhausser le tout, un musicien est venu agrémenter cette soirée aux sons de Twists, Madisons et Rocks endiablés, sur lesquels les danseurs les plus émérites s'en sont donné à cœur joie.



Pour cette première, ce fut une véritable réussite, et à la demande de tous, nous pensons déjà renouveler cette expérience l'an prochain.

Lucette WALTRIGNY

← fêtes et évènements

Un repas de fête pour nos Aînés...

Dimanche 29 Novembre, la salle de l'Espace Liberté a retenti de rires et de « Free'Son ». Près de cent soixante convives se sont réunis autour d'un repas gastronomique dans une ambiance festive.

Comme à son habitude, un « Chef à la Maison » s'est surpassé pour réjouir les papilles de tous, et l'orchestre « Free'Son » a entraîné sur la piste de nombreux danseurs enchantés, accompagnés de leurs amis qui entonnaient les tubes de leur jeunesse en battant la mesure. Tous étaient ravis de pouvoir se retrouver et échanger blagues, souvenirs et projets. Des discussions animées et de nombreux rires fusaient de toutes les tables en écho aux tables voisines.

Madame Georgette Muller et Monsieur Yves Coffournic, très émus, ont été mis à l'honneur par Monsieur le Maire.

Le personnel communal présent également n'était pas en reste. C'était l'occasion pour eux et les élus de partager en toute convivialité, anecdotes et actualités de Scy-Chazelles.



Ces retrouvailles annuelles traditionnelles montrent à quel point nos aînés restent au cœur de nos préoccupations et de nos attentions. Ils sont à la fois la mémoire et le socle de notre commune. Souhaitons les retrouver fidèles au rendez-vous de 2016.

Claire ADAM et Cathy LESURE

... ainsi que le traditionnel colis de fin d'année

Tout le monde doit être gâté à Noël. Après Saint Nicolas qui est venu gâter les plus petits, place aux traditionnels colis de Noël offerts à nos aînés dès leur soixante quinzième anniversaire.



Comme chaque année, la municipalité tient à témoigner toute la sympathie qu'elle porte à ses aînés et à leur assurer son attachement à ce qu'ils se sentent bien à Scy-Chazelles. Les valeurs de solidarité et de partage sont essentielles et doivent être préservées. Ainsi, sous la présidence du Maire et de l'Adjointe aux Affaires Sociales, les membres du CCAS (Mesdames Adam, Balagny, Berton, Lheureux, Traband, Waltrigny et Monsieur Hanen), ont eu la difficile mais gourmande et agréable tâche de sélectionner le prestataire du traditionnel colis de Noël.

Pour cette année 2015, c'est *La Cave de l'Ami Fritz* de Scy-Chazelles qui a eu le plaisir de composer les colis gourmands. Une fois le choix du prestataire accompli, l'organisation fut de rigueur puisque tous les paquets devaient être livrés avant les fêtes.

Du côté des aînés, le cadeau fut toujours accueilli avec beaucoup de sympathie et de convivialité. Cette tradition est en effet l'occasion de partager un moment privilégié, où la bonne humeur et les sourires sont toujours au rendez-vous. Bien souvent, les élus ont été invités à entrer et partager le verre de l'amitié, à déguster de petits biscuits de

Noël faits maison. Parfois, l'accueil s'est fait en famille, enfants et petits-enfants tout heureux d'assister à cet événement symbolique et de pouvoir l'immortaliser par une photo souvenir. Nos aînés partis en maison de retraite ne seront pas oubliés. Les membres du CCAS leur rendront visite en janvier afin de leur souhaiter une belle année 2016. Et ils n'auront pas les mains vides... Quelques petits paquets de fins chocolats seront offerts. La distribution de colis montre tout notre attachement et traduit une forme de reconnaissance de leur long et riche parcours. C'est un moment de convivialité et d'échanges entre les élus et les aînés. C'est aussi un moyen de préserver le lien social pour lutter contre l'isolement. On pense à eux. Comme pour les plus petits, cela fait toujours plaisir de recevoir un petit présent à Noël. Il n'y a pas d'âge pour cela !

Nathalie COLLIN-CESTONE

Saint Nicolas autrement

Nicole HUGUIER, Présidente du Conseil de Fabrique de Scy-Chazelles, a souhaité que notre paroisse célèbre la fête de Saint-Nicolas différemment. Tourné vers l'Orient, le programme qu'elle a conçu avait beaucoup de sens.

L'idée de fêter Saint Nicolas autrement qu'avec des sucreries m'est venue lorsque le « chœur des Ames Byzantines » a proposé au Conseil de Fabrique de donner un concert pour l'Avent en l'église Saint Remi. La date du 6 décembre fut retenue.

Saint-Nicolas fut évêque de Myre en Asie Mineure et il est représenté sur de nombreuses icônes dont la tradition est vive en Orient. C'est pourquoi, j'ai demandé à Denise Guillaumin, iconographe de renom, si elle accepterait d'exposer ses oeuvres dans notre église. Et ainsi, de nombreuses icônes ont

illuminé de couleurs chatoyantes et d'ors scintillants les « cimaises » installées par l'association Etincelles.



De nombreux visiteurs sont venus admirer ces icônes tout au long de la journée qui s'est terminée en apothéose avec les choristes qui ont enchanté le public grâce à leurs voix profondes et leurs chants empreints de foi. Une quête pour les chrétiens d'Orient persécutés sur leur terre nous a permis de faire un don à l'oeuvre d'Orient. Chacun est reparti avec le sentiment d'avoir participé à une fête de Saint Nicolas pas ordinaire.

Nicole HUGUIER

Concert de *nouvel an*

La municipalité a proposé aux Sigéo-castellois de fêter la nouvelle année en musique lors d'un concert original et de grande qualité, samedi 9 Janvier dernier, à l'Espace Liberté.

C'est dans une balade pour quatre violoncelles, que Klara EGLOFF et Jean ADOLPHE, tous deux professeurs au Conservatoire Gabriel Pierné et deux anciens élèves, Cyrielle GOLIN et Pierre SCHAAF ont fait vibrer leurs cordes au rythme d'un répertoire très varié.

Les nuances en demi-ton du XVIII^{ème} ont ouvert le récital sur Jean-Sébastien Bach et Joseph Bodin de Boismortier. Le public s'est ensuite laissé inviter aux couleurs de l'Argentine sur trois tangos composés par l'illustre Astor Piazzolla. Tout en sensibilité, sur une musique de Karl William Jenkis, les violoncellistes nous ont amenés vers une deuxième partie très actuelle et pleine de surprises.

Qui aurait pu penser écouter les archets frotter les cordes au rythme de Sting et de Jimmy Hendrix ! Un enthousiasme pop général nous attendait avec Smooth Criminal de Michael Jackson. Alors que les archets s'agitaient,

l'ombre de ces stars flottait sur les instruments. Quelle agilité !

Jeunes et moins jeunes ont pu apprécier la diversité de ce répertoire proposé par les quatre musiciens, leur habileté à interpréter des compositions de tous temps sur un instrument vieux de plusieurs siècles avec autant

d'hardiesse et un équilibre parfait. Le public comblé les a vivement applaudis.

Décidément, la musique n'a pas d'âge, elle n'a que l'avenir.

Cathy LESURE



Bibliothèque

Avec « Lire en Fête... partout en Moselle » et « Noël de Moselle », la bibliothèque municipale a connu une forte activité ces derniers mois et a ainsi grandement contribué à l'animation de la vie de notre commune. De nombreux Sigéo-castellois en ont profité.

Lire en Fête

Cette nouvelle édition de « Lire en Fête... partout en Moselle », festival proposé par le Conseil Départemental de Moselle, était placée sous le thème de la différence et de la tolérance. Fait exceptionnel cette année, la bibliothèque s'était associée à deux autres bibliothèques (Marly et Châtel-Saint-Germain) pour proposer plusieurs activités.

Dans ce cadre et à Scy-Chazelles même, les projets mis en place étaient nombreux. Ainsi, la lecture de contes pour enfants, une malle aux livres spéciale « handicap et différence », une exposition sur les différents habitats dans le monde, le spectacle présenté Espace Liberté et enfin la création d'une fresque en origami ont rythmé tout le mois d'octobre.

De nos différences naissent des histoires : lecture de contes

Mercredi 7 octobre, le très jeune public (9 enfants de 2 à 6 ans) et les juniors (7 enfants de 7 à 10 ans) ont assisté à une lecture de contes proposés par la bibliothécaire, Laura Mathieux, et Daniëlle Mahieu, bénévole. Au gré des aventures de « Hugo, un héros un peu trop gros » ou « Les enfants derrière l'horizon », le public a été sensibilisé aux différences et aux préjugés qu'ils peuvent engendrer.

Exposition et malle aux livres

Durant toute la première quinzaine d'octobre, l'exposition « Les Habitats du Monde », prêtée gracieusement par le Conseil Départemental de Moselle, a permis aux usagers de découvrir différents modes de vie. En parallèle, la malle aux livres proposait des récits ou documentaires sur le handicap et la tolérance. Pour cette malle particulière, le Conseil Départemental avait mis à disposition des livres en braille que les enfants ont manipulé pour la plupart, en première découverte.

Des histoires individuelles : spectacle

Dimanche 11 octobre à 15 h 30, le spectacle « Les Histoires de Fécho », écrit et mis en scène par Albert Boutillier, a été l'occasion pour le public venu nombreux, de partir à la découverte de l'île de la Martinique. Le récit, riche en musique et humour, a su faire rire et plaisir aux petits comme aux grands. A l'issue de la



représentation, un goûter a été offert aux spectateurs.

Fresque origami : une histoire de différences

Pour la première fois, un partenariat a été mis en place entre la bibliothèque et la Résidence des Peupliers de Scy-Chazelles (AFAEDAM), résidence accueillant des personnes en situation de handicap. Ce partenariat a conduit à la mise en place d'un atelier de pratique artistique : l'origami. Sous la conduite d'Aurèle Duda, artiste origamiste, 7 résidents, 9 enfants de 8 à 11 ans et une bénévole de la bibliothèque, Yvette Roland, ont travaillé collectivement, début octobre, à la réalisation d'une fresque célébrant la tolérance. Outre la

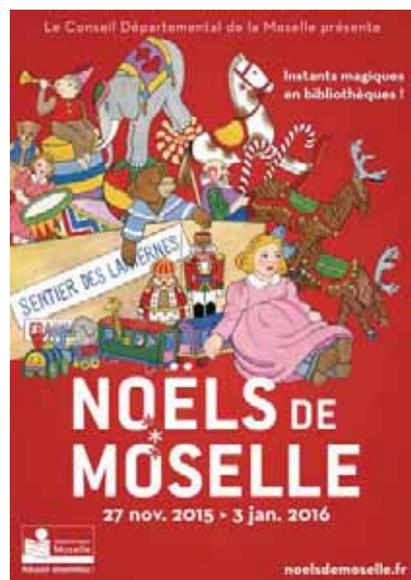


découverte de cette technique particulière, ces ateliers ont participé à la découverte de soi et des autres et ont été notamment l'occasion d'échanges et de rencontres entre les enfants et les résidents. La fresque ainsi réalisée a été inaugurée par le Maire le 14 novembre dernier, en présence des participants, de leurs parents (ou tuteurs) et des membres du conseil municipal. Elle a vocation à être exposée de façon pérenne au sein de la bibliothèque. Un hommage a été rendu à Edwige Barbillon, résidente de l'AFADAM, présente aux ateliers et malheureusement décédée quelques jours après.



Noëls de Moselle

Pour les festivités de cette fin d'année, la bibliothèque avait concocté un programme dans le cadre de l'opération « Noëls de Moselle » initiée par le Conseil Départemental. Outre la mise à disposition de jeux de société, une exposition « Noël à croquer » et un atelier de cuisine pour les enfants ont su réveiller les papilles. Une lecture-spectacle « La Petite Fille aux Allumettes », interprétée par la Cie de théâtre De Nihilo Nihil et offert par le Conseil Départemental de la Moselle, a clôturé le mois de décembre. Des contes, des recettes, une ambiance chaleureuse, tout était réuni pour créer le climat de Noël dans notre bibliothèque municipale.



Exposition « Noël à croquer »

Du 1^{er} au 23 décembre, les locaux ont accueilli l'exposition « Noël à Croquer », gracieusement prêtée par le Conseil Départemental de la Moselle. Le public s'est vu offrir des recettes culinaires lorraines et a su apprécier les différentes traditions culinaires de Noël.

Mise à disposition de jeux de société

Du 1^{er} au 23 décembre, des jeux de société étaient à la disposition des usagers. Cette initiative a rencontré un vif succès, notamment auprès d'un public familial. Tous les jours, à la sortie de l'école, des personnes de tous âges sont venues jouer à la bibliothèque.



Histoires à croquer

Mercredi 16 décembre, 6 enfants, âgés de 6 à 8 ans, ont participé à l'animation « Une histoire à croquer » à la bibliothèque de Scy-Chazelles dans le cadre de « Noël de Moselle... Instants magiques en bibliothèque ». Plusieurs histoires sur le thème des rennes du Père Noël leur ont été contées par Laura Mathieux, bibliothécaire, et Océane De Sousa-Brito, en stage de découverte de 3ème. Ils ont ensuite décoré en forme de renne les muffins au yaourt qu'ils avaient confectionnés. Cette animation fut l'occasion de moments d'échanges et de partage entre des enfants de différents villages.

La Petite Fille aux Allumettes

Dimanche 20 décembre, l'Espace Liberté a accueilli la compagnie de théâtre De Nihilo Nihil pour une lecture-spectacle du conte « La Petite Fille aux Allumettes » de H. C. Anderson. Près de quatre-vingt personnes (parents et enfants) sont venus profiter de cette parenthèse poétique. Les deux comédiennes ont su transmettre l'émotion du conte, l'une jouant de sa voix, de ses intonations et de ses gestes pour exprimer les malheurs et les rêves de la petite fille. La seconde l'accompagnait à l'accordéon ou à la contrebasse. La qualité du spectacle a captivé les enfants. A l'issue, ils ont rencontré les comédiennes tout en dégustant le goûter qui leur était offert.



Sandrine BRISSE et Laura MATHIEUX

Au revoir Sandrine et merci

Pour des raisons d'ordre professionnel, Sandrine BRISSE (à droite sur la photo) quitte Scy-Chazelles et notre région. Conseillère municipale très dévouée, elle a poursuivi brillamment le travail accompli à la bibliothèque. Comme le montre cet article, elle a confirmé la vocation d'espace de culture et d'échange, de ce lieu ô combien important dans une commune. Elle s'est en outre entourée de l'aide de différentes personnes, notamment Laura Mathieux ainsi que les nombreux bénévoles. Tous l'ont chaleureusement remerciée en lui organisant un « pot de départ ». A notre tour, nous la remercions également très vivement pour son implication dans notre commune.



Frédéric NAVROT

Les dernières acquisitions



Voici quelques unes des acquisitions d'automne disponibles à la bibliothèque... Vous pouvez d'ores et déjà les réserver.



U4 : Ils sont disponibles... à la bibliothèque

Au fil des saisons, dans le village et au St Quentin



Esplanade



Liquidambar



Eglantier



Randonneuses

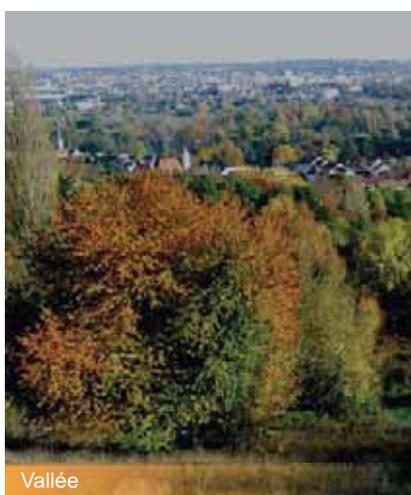


Chêne



Feuilles mortes

« ... Pareil à la feuille morte »



Vallée

*« Les sanglots longs
Des violons
De l'automne... »*



Bouleau



Bourgeons

*« ... mais qui prépare en secret
le printemps ? »*

La Maison de Robert Schuman, site Moselle Passion du Conseil Départemental

La Maison de Robert Schuman a fermé ses portes aux visiteurs individuels le 1^{er} novembre dernier. Jusqu'à la fin du mois de mars, le site accueillera cependant des groupes, en particulier des scolaires, et sera accessible, à titre exceptionnel, le temps d'un colloque ou d'ateliers pour enfants.

La saison culturelle 2015 a été marquée par l'exposition temporaire « La Moselle au temps de Robert Schuman », inaugurée à l'occasion de la Journée de l'Europe. À travers divers objets, des documents d'archives et d'anciennes photographies, l'exposition retraçait la vie culturelle, politique, économique et la vie quotidienne de notre département, à l'époque où le Père de l'Europe était député. Les bouleversements politiques et administratifs qu'a connus la Moselle, de l'entre-deux-guerres aux années qui ont suivi le second conflit mondial ont notamment été abordés. En particulier le rôle de Robert Schuman dans la mise en place du droit local en Alsace-Moselle, les idées qu'il défendait lors de ses campagnes électorales, les critiques auxquelles il a dû faire face au cours de sa carrière politique... Les visiteurs découvraient la richesse et la diversité de l'économie mosellane qui, outre l'exploitation du charbon et de l'acier, les deux ressources au cœur du projet du Père de l'Europe, se basaient également sur les manufactures verrière et faïencière, sur l'extraction de sel...



L'exposition temporaire
La Moselle au temps de Robert Schuman
Crédits : CD57

Cette année encore, de multiples rendez-vous musicaux ont rythmé la saison.

De jeunes talents mosellans ont répondu à l'invitation du Conseil Départemental et sont venus interpréter des airs de jazz ou les chefs d'oeuvre du répertoire classique sur le piano aujourd'hui centenaire qui a appartenu au Père de l'Europe. Le théâtre était aussi à l'honneur avec une représentation de Gatsby le Magnifique proposée par les élèves du Conservatoire à Rayonnement Régional de Metz Métropole, autour du piano de Robert Schuman, où lors des spectacles pour jeune public donnés par des compagnies mosellanes (Théâtre du Petit Pois, Lavifil...).

Lors des grands événements nationaux et départementaux (Journée de la Moselle, Nuit des Musées, Journées européennes du Patrimoine...), 1 300 visiteurs ont été accueillis sur le site, le temps d'une visite commentée ou d'un concert.

La Semaine de l'Europe, événement phare de la programmation de la Maison de Robert Schuman, a réuni sur le site près de 870 visiteurs. L'occasion idéale pour les plus jeunes de découvrir l'histoire et les valeurs de l'Union européenne, à travers des visites de la maison historique et des ateliers pédagogiques, organisés en partenariat avec le Centre européen Robert Schuman. La Journée des Familles, qui clôturait cette semaine spécifique, a permis aux petits et aux grands de découvrir l'Europe en s'amusant autour d'activités ludiques (rallye dans les rues de Scy-Chazelles, maquillage européen, quizz...) et d'un spectacle musical, dans les jardins du site.

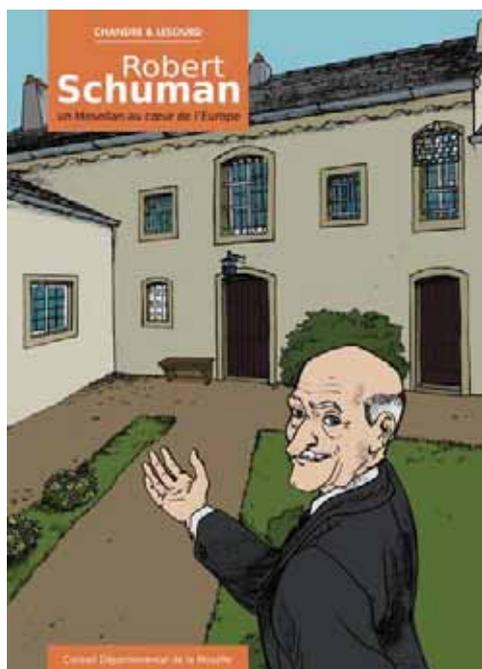
Pendant les vacances scolaires de février, le site accueillera les enfants les mercredis après-midis, le temps d'ateliers récréatifs et d'un spectacle pour jeune public.

En attendant sa réouverture en avril prochain, la Maison de Robert Schuman reste accessible (sur réservation) aux groupes ainsi qu'aux enfants, notamment dans le cadre des goûters d'anniversaire.



Crédits : CD57

Découvrez toute l'actualité de la Maison de Robert Schuman sur la page Facebook du site et sur le portail www.mosellepassion.fr.



« Robert Schuman, un Mosellan au cœur de l'Europe »

Avril 1950. Robert Schuman, alors ministre des Affaires étrangères, vient passer le week-end dans sa demeure de Scy-Chazelles, un petit village de vigneron situé à quelques kilomètres de Metz. Dans sa sacoche se trouve un rapport de Jean Monnet. Rapidement, dans la quiétude de son bureau, il examine ce document en se remémorant les mois qui viennent de s'écouler et surtout la situation internationale très délicate à laquelle il doit faire face. En effet, cinq ans seulement après la guerre, la paix est encore très fragile : l'économie tarde à redémarrer et des tensions croissantes se font jour. Les dirigeants américains, britanniques et français peinent à résoudre ces problèmes. La note de Jean Monnet serait-elle la solution pour assurer une paix durable en Europe ? En acceptant de porter politiquement ce projet, Robert Schuman va changer le cours de l'histoire et contribuer à la création de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier, l'« ancêtre » de l'Union européenne actuelle. Mais, comme il l'avait pressenti, « l'Europe ne se fera pas d'un coup » : il va rencontrer de multiples difficultés pour faire accepter un projet aussi audacieux...

Venez découvrir la dernière publication de la Maison de Robert Schuman !

Cette bande dessinée évoque, à travers la vie du Père de l'Europe, les événements importants du XX^{ème} siècle : au fil des pages, vous découvrirez son quotidien à Scy-Chazelles et sa carrière de député ; vous rencontrerez les hommes politiques qui ont, à ses côtés, oeuvré pour la construction européenne ; vous en saurez davantage sur les premières institutions et leur fonctionnement...

L'après-guerre et la réconciliation franco-allemande sont des thématiques abordées dans les manuels scolaires : cet ouvrage est un outil complémentaire, ludique et attractif, pour faire découvrir aux jeunes (dès 11 ans) cette période incontournable de l'histoire contemporaine !



Robert Schuman et Adenauer

La bande dessinée a été réalisée par deux jeunes artistes mosellans. Elle a été présentée officiellement le 10 novembre dernier par Monsieur Jean François, Premier Vice-Président du Conseil Départemental de la Moselle. Les deux auteurs ont dédié les ouvrages à toutes les personnes présentes à la Maison de Robert Schuman à cette occasion.



Robert Schumann dans son bureau

*L'ouvrage est disponible uniquement à la Maison de Robert Schuman, au prix de 9 euros. Dès 11 ans.
Renseignements au 03 87 35 01 40, du lundi au vendredi de 10h à 17h).*

Portrait de Rémy Gratier de Saint Louis

On le voit souvent dans la commune, le plus souvent accompagné de son épouse et de leurs quatre enfants. Rémy Gratier de Saint Louis habite avec sa famille depuis 1987 au numéro 2, de la rue des Bons Enfants. C'est un homme chaleureux, toujours prêt à discuter, toujours ouvert aux autres. De retour chez lui, loin de s'enfermer dans la routine, il ouvre une porte sur son imaginaire. Il puise son inspiration dans un univers fantastique et en tire deux collections de romans : « La geste du Marquis de Morteterre » et « Bran Dents de loup » qui font toutes deux vivre des héros récurrents.



L'idée d'écrire des romans n'est pas venue totalement par hasard. A côté de sa passion pour l'écriture, Rémy est un fervent amateur de jeux de rôles, un loisir ludique où une des règles immuable pour le joueur est d'imaginer l'histoire du personnage qu'il va incarner. Son talent a été découvert par un de ses amis Maître du jeu. Ce dernier l'avait ironiquement encouragé à faire un véritable roman de l'histoire qu'il venait de créer pour une partie de jeu de rôle. Au mois de juillet 2012, à la faveur d'une courte période de convalescence, Rémy s'est pleinement lancé dans l'aventure de l'écriture d'un premier roman historique qu'il acheva en décembre de la même année. Dans cette entreprise Annick, son épouse, lui fut d'une aide précieuse. Passionnée de littérature, elle apporte depuis, une contribution bienvenue à son activité d'écrivain, en effectuant les premières lectures et en lui donnant ses impressions et son ressenti.

Mais Rémy est également passionné d'histoire et elle l'intéresse à plus d'un égard. Dans « La

geste du Marquis de Morteterre », elle donne un cadre aux intrigues. « *Mes personnages évoluent dans un contexte historique donné, ils ne façonnent ni n'influencent le cours des événements, ils s'y déplacent et les subissent* », précise l'auteur. Ce choix impose des recherches méticuleuses ciblées dans le passé de la France sous le règne de Louis XIV. Sans se considérer comme historien, il aime que le contexte soit exact, autant que faire se peut et il s'en donne les moyens. La transmission de l'Histoire est également au cœur de ses préoccupations. Chaque roman comporte des rappels historiques. « *Ils étaient peut-être trop volumineux dans la première édition* », reconnaît l'écrivain. Toutefois la lecture de ces romans ne fait pas l'effet d'un cours. Son imagination est trop fertile pour se cantonner aux repères historiques. Dans « La Geste du Marquis de Morteterre », le héros évolue à Malte dans le célèbre ordre des Chevaliers de Saint Jean de Jérusalem. L'intrigue l'amènera à parcourir le bassin méditerranéen, notamment le territoire barbaresque, l'actuelle Algérie. « *Le récit doit stimuler les sens du lecteur. Ce dernier doit avoir l'impression de sentir les parfums des lieux, de contempler les paysages* », affirme Rémy. Mais c'est dans sa seconde collection que sa créativité fait des merveilles. Bran Dents de Loup est un roman d'« *héroïc fantasy* », c'est-à-dire qu'il dépeint un monde imaginaire, libre des contraintes historiques. Inspiré de maîtres en littérature fantasy tels que J.R.R. Tolkien et R. Howard, de mythologie scandinave, Rémy donne vie à un orphelin adopté par une tribu de loups

géants, les Vargas. Il sera recueilli ensuite par un valeureux guerrier barbare appartenant à un peuple voué au combat et évoluant dans un environnement plus hostile que celui des loups. Bran hérite de cette double influence, si bien que sa nature mélange des instincts à la fois animaux et humains, mais toujours sauvages. Il rencontrera de mystérieuses peuplades, de nombreux clans, et sera pris dans leur rivalité. Difficile de résister à tant de rebondissements et de dépaysement. Plus proche de nous, son prochain roman aura Scy-Chazelles pour décor, mais les personnages et l'histoire feront voyager l'imaginaire du lecteur. Si des éléments de notre quotidien l'ont nourri, s'il s'inspire parfois de la personnalité de certains d'entre nous, ce n'est que par petites touches. Pour ce nouveau projet, Rémy se documente énormément, mais semble vouloir poursuivre dans le registre du fantastique et de l'aventure.

Cela ne l'empêche pas de garder les pieds sur terre et de rester connecté avec notre monde actuel. En ligne, il participe à des forums et à des discussions sur les réseaux sociaux. Il communique notamment sur les pages Facebook qu'il a créées et qu'il articule avec ses blogs dédiés à ses deux séries de romans. C'est ainsi que des lecteurs ont soufflé son nom à un éditeur qui lui permet désormais de prendre son envol. Les éditions ROD croient en lui. Après lui avoir fait signer deux contrats, pour ses deux romans de fantasy, cette maison d'édition réédite le tome 1 de la « Geste du Marquis de Morteterre », et s'engage à éditer les tomes suivants. Le cinquième a été achevé par

l'auteur, ce printemps. Son roman « Bran Dents de Loup » étant disponible en librairie, et sur commande, Rémy a déjà réalisé plusieurs séances de dédicaces, dont une au magasin Cultura de Moulins-les-Metz, qui distribue son roman. « *Le contact avec des lecteurs est une chose particulièrement enrichissante et je suis toujours disposé à recevoir toute personne souhaitant une dédicace, chez moi ou à la bibliothèque de Scy-Chazelles, si cela est possible* », sourit notre auteur.

Quel que soit le lieu, Rémy vous accueillera avec la même générosité que celle qu'il met dans ses livres. Au nombre de sept à ce jour, tous obéissent à une même motivation : emmener le lecteur à ses côtés dans les aventures qu'il construit au gré de son imagination, puis échanger sentiments et opinions. Nous avons la chance de vivre tout près d'un écrivain de romans captivants, profitons-en pour aller à sa rencontre dans ses livres et dans nos rues.

Yannick GROUTSCH



Rémy Gratier de Saint Louis
<https://www.facebook.com/remy.gratierdesaintlouis>

Bran Dents de Loup
<https://www.facebook.com/brandentsdeloup>

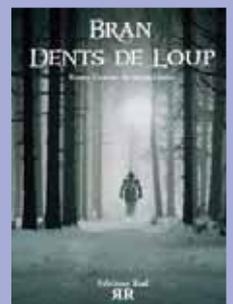
Marquis de Morteterre
<https://www.facebook.com/pages/La-Geste-du-Marquis-de-Morteterre/628>



Marquis de Morteterre
<http://morteterre.blogspot.fr>

Blog Bran Dents de Loup
<http://brandentsdeloup.blogspot.fr>

Blog de l'auteur
<http://rgdsl-auteur.blogspot.fr>



Marine Pierlot, une kinésithérapeute désormais à Scy-Chazelles

Marine PIERLOT, masseur kinésithérapeute diplômée d'état, a ouvert son cabinet de kinésithérapie le 19 octobre 2015 au 62 voie de la liberté à Scy-Chazelles. L'entrée et le parking du cabinet se situent à l'arrière du bâtiment. Prise de rendez-vous au 03 87 66 39 49.



La recette de Babette

Pâte :

- 500 g de farine
- 1 pincée de sel
- 80 g de sucre
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1 sachet de levure sèche pour pâtisserie
- 4 jaunes d'oeufs
- 3 cuillères à soupe de rhum
- 80 g de beurre
- 1/4 de l de lait

Pour fourrer :

- 200 g de confiture

Pour cuire :

- 1 friteuse

Pour saupoudrer :

- 50 g de sucre glace
- 1 sachet de sucre vanillé

Matériel nécessaire :

- une plaque

Temps de préparation :

environ 40 mn

Temps de cuisson :

quelques minutes

Dans une terrine, disposez en fontaine la farine, le sel, le sucre, le sucre vanillé et la levure délayée au centre. Mélangez le tout au batteur électrique pendant une minute. Ajoutez les jaunes d'oeufs, le rhum, le beurre ramolli et le lait tiède. Continuez à battre jusqu'à ce que la pâte se décolle des parois de la terrine (environ 6 minutes). Couvrez avec un linge. Placez la terrine dans un endroit tiède et laissez lever la pâte pendant 50 minutes.

Quand la pâte a doublé de volume, étendez-la sur un demi centimètre d'épaisseur. Découpez des disques de 6 cm de diamètre. Sur la moitié de ceux-ci, déposez une cuillerée de confiture et couvrez avec les autres disques. Pressez sur le bord pour coller les beignets. Laissez lever à nouveau pendant 50 minutes.

Mettez les beignets dans la friture très chaude, coté gonflé vers le haut. Couvrez la friteuse pendant une minute. Retournez les beignets et laissez cuire sans couvrir.

Quand ils ont pris une belle couleur, égouttez les beignets et roulez-les encore tièdes dans le mélange sucre glace-sucre vanillé.



Bon appétit !

● Bernadette

Beignets fourrés

Travaux d'hiver des arbres fruitiers

Tout doucement, le printemps approche. On attend impatiemment la floraison des arbres fruitiers puis les saveurs de leurs fruits fraîchement cueillis. Mais pour le moment, il faut s'en occuper, les tailler, les soigner afin d'optimiser la récolte.

La manière de tailler les arbres est très variable. On distingue par exemple, les arbres « Tige » des « Espaliers », les arbres jeunes des arbres anciens... et même après ce premier tri, les méthodes diffèrent selon les pépiniéristes. Les conseils suivants s'adaptent à la catégorie la plus répandue dans nos jardins et vergers : un arbre « tige » de plusieurs années.

Avant de se lancer, il faut prendre du recul, accorder un peu de temps à un bilan visuel général des arbres. Qu'ils se nomment pêchers, pruniers, pommiers ou même cerisiers, regarder les troncs, les ramifications et leur aspect général. Puis, commencer par couper les branches mortes. Tailler ensuite les branches qui se croisent, les gourmands à ras (branches verticales très droites), et dégager quelques branches centrales afin de favoriser la pénétration de la lumière au sein de la

plante. Pendant cette opération vous pourrez mieux juger de l'état de l'écorce et du bois et envisager certains traitements.

Le premier traitement n'emploie pas de produits extérieurs. Si l'écorce présente de la mousse ou du lichen, nettoyez-la avec une brosse en nylon. Vous y délogerez les insectes qui s'y cachent volontiers, tout comme dans les fissures et les cavités du bois (larves, oeufs etc...). Veillez à ne pas utiliser de brosses trop dures pour ne pas blesser la plante.

Les autres traitements consistent à appliquer l'un des produits naturels suivants. Du « Blanc arboricole » peut être étalé sur le tronc et sur les premières branches charpentières. Encore appelé « Lait de chaux » il détruit les parasites (insectes, larves, champignons).

De même, l'emploi d'« huiles blanches » est très recommandé. Ce sont des huiles minérales très efficaces contre les cochenilles et les

pucerons entre autres. Elles asphyxient les parasites et même les oeufs et les larves d'insectes. On les pulvérise en plein hiver voire jusqu'en février pour une efficacité maximale. Enfin, la « Bouillie bordelaise » peut être employée. Essentiellement composée de cuivre, elle lutte efficacement contre tous types de champignons (cryptogamique). On la pulvérise également, à la chute des feuilles et on renouvelle fin février.

Voilà, vos arbres sont parés pour mieux affronter les agressions des « ennemis » de nos jardins. Vous pourrez apprécier vos fruits avec un regard différent et sans produits chimiques bien sûr !

Laurent GEORGES



Numéros de téléphone

Urgences



SAMU



POMPIERS



POLICE
GENDARMERIE



NUMERO
D'URGENCE
EUROPEEN



ENFANCE
MALTRAITEE

- ♦ **Bureau de police de Montigny-lès-Metz** 155 rue de Pont-à-Mousson - 03 87 66 36 44
- ♦ **Commissariat central de Metz** : 03 87 16 17 17
- ♦ **Police municipale** - C. Christal : 06 01 16 70 97 - police.municipale@mairie-scy-chazelles.fr
- ♦ **Fourrière Metz Métropole** : 03 87 20 10 10 (en semaine). Week-end dès vendredi 12h : appeler la police nationale (17) qui transmettra à l'astreinte.
- ♦ **Service du médecin de garde** : 0 820 33 20 20. En cas de non-réponse, appeler le 15.
- ♦ **Centre anti-poison - Nancy** : 03 83 32 36 36
- ♦ **Usine d'Electricité de Metz** : 03 87 34 44 44
- ♦ **Distribution eau potable** : VEOLIA 0 810 463 463 / SAUR : 0 811 747 078
- ♦ **GrDF** : Urgence gaz naturel 0 800 47 33 33 / Raccordement 09 69 36 35 34
- ♦ **Gaz de France** : Contrat Dolcevita 09 69 324 324

Santé

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

- ♦ **CABINET MÉDICAL - Dr V. Gautier / Dr C. Véronèse** - 9 rue Verdun - Moulins-lès-Metz - 03 87 60 56 08
- ♦ **Dr A. Iser** - 18 rue de Metz - Moulins-lès-Metz - 03 87 60 34 96
- ♦ **CABINET MÉDICAL** - 15 rue du Gal de Gaulle - Longeville-lès-Metz
Dr A. Mabilie : 03 87 30 13 40
Dr F. Piccin : 03 87 32 50 22

PHARMACIE

- ♦ **Pharmacie Grojean**
92 rue du Gal de Gaulle - Longeville-lès-Metz - 03 87 30 54 51
- ♦ **Pharmacie de la Plage**
rue de Metz - Moulins-lès-Metz - 03 87 60 02 03

CHIRURGIENS DENTISTES

- ♦ **M. Engels-Deutsch** - 91b voie de la Liberté - 03 87 60 02 40

Divers

- ♦ **Mairie** - 03 87 60 07 14
- ♦ **La Poste** - Châtel Saint Germain et Longeville-lès-Metz - 3631
- ♦ **Presbytère catholique** - Curé modérateur Emmanuel Jacobi - 4 rue des Moulins - Moulins-lès-Metz - 03 87 60 10 51
- ♦ **Presbytère protestant** - M. Jean Mahler Sainte Ruffine - 03 87 69 69 00 ou 06 07 25 80 76
- ♦ **Taxi JM** - 5 voie de la Liberté - 03 87 80 20 54 ou 06 62 58 38 27
- ♦ **Enlèvement des encombrants** : 03 87 39 32 71

SAGES-FEMMES

- ♦ **Mme Christine Huber** - 50 bd St Symphorien - Longeville-lès-Metz
- ♦ **Melle Marie Bauen** - 50 bd St Symphorien - Longeville-lès-Metz

INFIRMIÈRES

- ♦ **CABINET D'INFIRMIÈRES - S. Capovilla et V. Prette** - 16 voie de la Liberté - 03 87 32 72 19 ou 06 09 26 37 63
- ♦ **Mme L. Fauconnet** - 122 voie de la Liberté - 06 61 61 90 18
- ♦ **N. Schmitt-Walpoel** - 2 chemin des Brayes - 06 30 37 85 55

KINÉSITHÉRAPEUTE

- ♦ **Mme M. Pierlot** - 62 voie de la Liberté - 03 87 66 39 49

ORTHOPHONISTE

- ♦ **Mme E. Poignon** - 67 voie de la Liberté - 03 87 60 08 29

PÉDICURE PODOLOGUE

- ♦ **Mme MC. Monnier-Rigollet** - 67 voie de la Liberté - 03 87 60 43 43

- ♦ **Déchetterie** : Ars-sur-Moselle : 03 87 60 60 22 (Lun., jeu. : 14h - 18h30 ; Mar., mer., ven., sam. : 9h30 - 18h30 ; Dim : 9h30 - 12h30)
Contact Service clients d'Haganis : 03 87 34 64 60
- ♦ **Bibliothèque** : 03 87 60 35 52 - bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr (Mar. 16h-18h, Mer. 9h-12h et 14h-18h, Ven. 17h-19h - Sam. 9h-12h et 14h-16h)
- ♦ **Accueil périscolaire** : 03 87 60 48 23
- ♦ **Crèche « Les Scygoqueaux »** : 1 impasse de l'Archyre - mc.scychazelles@aaasr.com 03 87 61 24 92

Carnet de Scy-Chazelles

NAISSANCES

| | |
|------------------|------------|
| CARNIEL Mathis | 18/08/2015 |
| LEMAIRE Alice | 09/09/2015 |
| LEMAIRE Augustin | 09/09/2015 |
| FARDOUX Ellyne | 11/09/2015 |
| TURCHI Gianni | 20/10/2015 |
| MAAS Victoire | 01/12/2015 |
| MARION Ethan | 01/12/2015 |
| GURY Jeanne | 18/12/2015 |

MARIAGES

| | |
|---|------------|
| ZARRAD Abdelmonem et SUSSE Camille | 12/09/2015 |
| DELAHAYE Gautier et FLEURENTIN Clémence | 19/09/2015 |
| HÉMONET Christophe et SCHNEIDER Maud | 03/10/2015 |

DÉCÈS

| | |
|----------------------------|------------|
| CONIGLIARO Andrea | 29/07/2015 |
| GANGLOFF Raymond | 05/08/2015 |
| MINET Cestile née VENIER | 08/09/2015 |
| BREtenaker Robert | 13/10/2015 |
| LOMBARD Ralph | 16/10/2015 |
| FOTRÉ Marie Adolphe | 22/10/2015 |
| KUPREWICZ Maciej | 23/11/2015 |
| MATHIEU Lucienne née FELTZ | 24/11/2015 |
| BERGER Yvette née DUVAL | 28/12/2015 |

OSTÉOPATHE D.O.

- ♦ **M. Kiffeurt** - sur RDV - 17 voie de la Liberté - 03 87 30 73 81 ou 06 99 96 40 04

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

- ♦ **Mme Crespin** - 67 voie de la Liberté - 09 53 78 39 32 ou 06 66 97 83 23

- ♦ **Relais Assistantes Maternelles "St-Quentin"** : 03 87 31 19 23

- ♦ **Relais Assistante Sociale** - Mme Wagner - Centre médico-social - 2 pl Hennocque - Longeville-lès-Metz - 03 87 30 05 79

- ♦ **CLIC - Centre Locaux d'Information et de Coopération** - Metz Campagne 03 87 36 37 38

- ♦ **ADIL - Agence Départementale d'Information sur le Logement** - www.adil57.org

- ♦ **Maison de la justice et du droit** - 03 87 18 50 67

- ♦ **Numericable - Service client** : 3990 (0,80 cent mise en relation puis cout d'un appel local)